

# Audit de la mise en œuvre du projet «Organisation du tribunal 2016»

## Tribunal administratif fédéral

### L'essentiel en bref

---

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) traite chaque année plus de 7000 affaires, principalement des recours relevant de la compétence de l'administration fédérale. Actuellement, 76 juges et quelque 356 autres collaborateurs y travaillent. Dans le domaine de la jurisprudence, le TAF est organisé en six cours auxquelles sont attribuées différentes questions juridiques. En 2018, le budget du TAF s'élevait à environ 87 millions de francs.

En lançant le projet « Organisation du tribunal 2016 » (GO 2016), le TAF entendait réexaminer et optimiser son organisation. Les orientations principales du projet étaient d'améliorer la conduite des cours et de répartir plus équitablement le volume d'affaires entre elles. L'audit du Contrôle fédéral des finances (CDF) avait pour but d'évaluer si les objectifs du projet GO 2016 ont été atteints. Le CDF arrive à la conclusion que ce projet répondait à un besoin, mais que ses effets sont plutôt limités.

#### **La conduite des cours s'est améliorée, mais reste un défi**

Le projet a permis de clarifier les compétences des présidentes et présidents de cour en matière de conduite administrative et organisationnelle et de fixer ces compétences dans le règlement du TAF. De plus, les deux chambres de l'ancienne Cour III ont été divisées en deux plus petites cours indépendantes, ce qui a permis d'améliorer leur pilotage.

La conduite des cours reste un défi malgré l'achèvement du projet. Les présidentes et présidents de cour n'ont toujours pratiquement pas d'instruments de conduite efficaces pour assumer leurs responsabilités et garantir ainsi une exécution efficiente des tâches, ce qui peut avoir un impact négatif.

C'est pourquoi le CDF recommande de renforcer le rôle des présidences de cour dans la marge de manœuvre existante. Une mesure envisageable serait de définir des indicateurs de performance pour les juges en tenant compte des objectifs de la cour concernée.

#### **Le TAF devrait piloter plus activement la répartition de la charge de travail**

Le projet GO 2016 avait été lancé en raison du nombre élevé de dossiers en suspens dans l'une des cours. La nouvelle répartition des ressources humaines et des matières juridiques entre les cours a permis une certaine amélioration de la situation. L'extension des compétences pour certains cas relevant du droit d'asile à une cour supplémentaire a aussi légèrement contribué à augmenter la flexibilité du TAF.

Selon le CDF, la situation actuelle relative à la répartition du volume des affaires entre les cours ne répond pas encore aux besoins du tribunal. Vu les importantes fluctuations au niveau des affaires introduites, il est important de mettre en place les conditions au sein du TAF pour répartir plus facilement, en cas de besoin, les affaires à l'interne. Le projet Equi-

TAF, qui n'était pas encore achevé au moment de l'audit, devrait améliorer les bases d'information pour mieux répartir la charge de travail entre les cours. En outre, le CDF estime important d'améliorer la base des informations sur les affaires pendantes au TAF, notamment par une saisie systématique de la durée pendant laquelle la procédure est suspendue.

### **Le TAF a actuellement plus de peine à absorber le volume de ses affaires**

Différents indicateurs montrent que le TAF a actuellement plus de peine que par le passé à maîtriser sa charge de travail. En quatre ans, le nombre de procédures pendantes a connu une hausse de plus de 40 %, atteignant 5800 cas en milieu d'année 2018. La durée moyenne de procédure a également augmenté. Les délais prescrits dans le domaine du droit d'asile sont clairement de moins en moins respectés. Jusqu'ici, le projet GO 2016 n'a donc pas contribué de manière sensible à ce que le TAF puisse mieux venir à bout de ses affaires.

La situation pourrait s'expliquer en partie par le type et la complexité des affaires introduites et en suspens au tribunal. Dès lors, le CDF est d'avis qu'il faudrait attacher une grande importance aux questions d'efficacité au sein du TAF.

**Texte original en allemand**